

09/2006

PRESENTATION DES DIX PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DE LA BOURSE DE LUXEMBOURG

**Conférence de la Bourse de Luxembourg et de l'Institut Luxembourgeois
des Administrateurs
Chambre de commerce, Luxembourg-Kirchberg, 27 juin 2006**

L'Institut Luxembourgeois des Administrateurs et la Bourse de Luxembourg se sont associés pour organiser, le 27 juin 2006, une conférence destinée à présenter à la place financière les dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Une centaine de personnes ont participé à cette conférence de haut niveau.

La Bourse de Luxembourg a pris l'initiative d'élaborer dix principes de gouvernance d'entreprise applicables aux sociétés luxembourgeoises dont les actions sont cotées. Pour ce faire, elle a sollicité les dirigeants des principales sociétés dont les actions sont admises en bourse pour mener avec eux une réflexion approfondie sur la portée de ces principes ainsi que leurs recommandations. Un groupe de travail a été mis en place dont les travaux se sont notamment appuyés sur l'analyse des régimes existant dans les pays voisins, les travaux de la Commission européenne et les normes établies par l'OCDE.

Une consultation publique a eu lieu qui a permis de rassembler les commentaires et observations émanant en particulier des milieux financiers et universitaires luxembourgeois.

Les dix principes de gouvernance d'entreprise couvrent le rôle et la composition des conseils d'administration des sociétés invités à suivre les dix principes, des comités pouvant émaner de ceux-ci, à savoir les comités d'audit, de rémunération et de nomination ainsi que de leurs directions. Ils traitent par ailleurs des relations à entretenir avec les actionnaires et les investisseurs. En substance, les principes de gouvernance d'entreprise s'articulent autour de diverses recommandations et lignes de conduite pour en assurer le respect et l'application efficace.

Le texte officiel des dix principes de gouvernance d'entreprise est publié, en français et en anglais, sur le portail internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu, section « Actualités »). L'entrée en vigueur des dix principes est prévue pour le 1^{er} janvier 2007.

Luxembourg, le 27 juin 2006

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec Christian Descoups (tél. 47 79 26 272, fax 47 79 36 204, e-mail : cde@bourse.lu).